



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.785**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16183- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE  
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Martine FENESTRAZ

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE  
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec dix-sept villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien différents projets.

Aussi, je vous propose de prendre connaissance du programme prévisionnel pour ce deuxième semestre 2011, ainsi que les mandats spéciaux confiés aux élus afin de représenter la Ville d'Aix-en-Provence.

1/ Après une mission exploratoire réalisée fin 2010 dans la ville hongroise de Pécs, la Ville d'Aix-en-Provence a accueilli en mai dernier, une délégation officielle conduite par le Maire de Pécs.

A l'issue de cet accueil, un accord de coopération décentralisée est envisagé avec cette ville patrimoniale et universitaire qui entretient déjà des liens avec Aix.

Ville de naissance de Victor Vasarely, Pécs possède un musée qui travaille avec la Fondation aixoise, sa Faculté de Droit est en relation avec celle d'Aix et son Université département des Arts est liée par des conventions Erasmus avec l'Ecole supérieure d'Art aixoise, EPCC. Cette ville du sud de la Hongrie a été célébrée comme capitale européenne de la culture en 2010.

Les acteurs locaux aixois : universités, associations, barreau et monde économique ont été associés à la rencontre avec la ville de Pécs et des axes de partenariat ont ainsi été envisagés.

Enfin, Aix en Provence n'a pas de partenaire dans les Etats de l'est européen. Une relation de coopération permettrait de participer au renforcement de l'Europe des 27.

Tout début septembre, la Ville de Pécs invite une délégation officielle aixoise lors de la fête de la ville, afin de poursuivre le dialogue engagé et affiner l'accord de coopération décentralisée souhaité. Cet accueil se déroulerait également pendant un Forum réunissant l'ensemble des villes jumelées avec Pécs et organisé en lien avec l'Université autour du thème " Coopération Ville/Universités, pour une citoyenneté européenne ".

A cet effet, je vous propose de bien vouloir désigner l' élu aux relations internationales et/ou l' élu aux affaires européennes et/ou l' élu aux universités pour y participer.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion est de 600€, les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 222 € par jour.

2/ Des Assises de la Coopération Décentralisée France Israël se dérouleront du 25 au 28 octobre 2011 dans la ville d'Haïfa.

Elles réuniront tous les maires français et israéliens dont les villes sont liées par un accord de partenariat. La Ville d'Aix-en-Provence qui est jumelée avec la Ville d'Ashkelon est sollicitée par son Maire, pour participer à cette rencontre dans le but de redynamiser, élargir et pérenniser par des actions coordonnées le jumelage existant. Une réunion spécifique serait ainsi organisée à Ashkelon en marge des assises.

Je vous propose de bien vouloir désigner pour représenter Aix à ces Assises, l' élu aux relations internationales et/ou l' élu délégué au tourisme et/ou l' élu délégué à l'Eau et l' Assainissement.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion est de 600 €, les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 289 € par jour.

3/ Comme chaque année, la Ville jumelle allemande de Tübingen organise son marché ombro-provençal qui réunit des commerçants de ses villes jumelles d'Aix et Pérouse. A cette occasion, une invitation officielle est adressée au Maire d'Aix, ou à son représentant.

La présence d'élus lors de cet évènement donne lieu à des échanges avec des membres de la municipalité mais aussi avec différents acteurs impliqués dans le partenariat, permettant de renforcer les liens entre nos deux villes.

Par délibération n° 2011.82 du 31/01/2011, vous aviez validé pour cette année, le déplacement à Tübingen de l' élu délégué au tourisme pour une opération de promotion de développement touristique menée en liaison avec l'Office de Tourisme. Je vous propose de bien vouloir désigner en complément l' élu délégué au Commerce et à l'Artisanat.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion est de 400 €, les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 208 € par jour.

4/ Enfin, la Commune urbaine d'Oujda liée à la ville d'Aix par un accord de coopération décentralisée organise la deuxième quinzaine de juillet, une semaine culturelle en amont du Festival International du Raï. Ce dernier rassemblera de nombreuses délégations étrangères et françaises. Dans ce cadre, une invitation officielle a été adressée.

La Ville d'Aix devrait contribuer à cet évènement par une prestation du Groupe Urbain d'Intervention Dansée de la compagnie du Ballet Preljocaj, les organisateurs étant très intéressés par la proximité et l'échange avec le public, garantis par le type de prestation conduite.

A cet effet, je vous propose de bien vouloir désigner l'élue aux relations internationales et/ou l'élue délégué aux musées pour y participer.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion est de 400€, les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 147 € par jour.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** ces missions qui se feront au titre des relations internationales selon le dispositif prévu par la délibération n° 2009.0982 du 28/09/2009;
- **AUTORISER** Madame le Député Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondants ;
- **DIRE** que les frais réels de ces missions seront imputés sur la ligne de crédits 92048 6251 1440, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.785 - RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS  
DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 49</b>
<b>Présents</b>	<b>: 37</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 49</b>
<b>Pour</b>	<b>: 49</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**